

01/10/2024

Solliciter une aide à la mobilité internationale - stage



Outils pour la recherche de stage

- Sites répertoriant des offres de stage :
 - [Career Center](#)
 - [Eurodesk](#)
 - [Welcome to the jungle](#)
 - [Pass](#) (fonction publique)
 - LinkedIn
- Ressources et contacts à Nantes Université :
 - [SUIO et CLIP](#): rencontrez un·e conseiller·e
 - [E-doc](#) : plateforme du SUIO avec des conseils, des fiches pays, des guides etc.
 - Vos responsables de formation
 - [Semaine Europe et Internationale](#) (14-18 octobre) : **mardi 15 octobre, 17h, censive Amphi 4 : rechercher un stage à l'international,**

Allocations à la mobilité

- **Erasmus+ stage** : entre 375€ et 442€ par mois (selon le groupe pays)
 - **Erasmus+ complément inclusion** pour les personnes en situation de handicap ou ALD, habitant dans une adresse classée quartiers prioritaires de la ville, boursiers échelons 6 et 7, etc.
 - **Erasmus+ contribution aux frais de voyage**
 - **AMI** : jusqu'à 400€ par mois environ (boursiers du CROUS)
 - **Envoléo** : 1000€ pour la totalité de la mobilité + bonification selon échelon de bourse possible
 - **Jules Verne** : 150€ ou 200€ par mois (si éligible à aucune autre aide)
- Les aides Erasmus+ et AMI sont cumulables
→ Les aides Envoléo et AMI sont cumulables
→ Les aides Erasmus+ et Envoléo ne sont plus cumulables depuis sept. 2023

Allocations à la mobilité

- Politique de Nantes Université : soutien aux mobilités « obligatoires »
- Eligibilité dépend de :
 - Localisation
 - Europe : Erasmus+ / AMI / Jules Verne
 - Hors Europe (Royaume Uni inclus) : Envoléo / AMI / Jules Verne
 - Gratification de stage
 - Au delà de 750€ / mois → non éligible à Erasmus+ ni à Jules Verne
 - Temps de travail (temps complet = min. 35h)
 - Durée du stage
 - 2 mois minimum pour Erasmus+, AMI et Jules Verne
 - 10 semaines minimum pour Envoléo
- [Règlement d'attribution des aides financières 2024-25](#)

Commissions d'attribution des aides 2024-25

Début du stage	Ouverture de la plateforme	Date limite dépôt DAF	Date de la commission	Date du résultat de la commission
Après le 15/01/25	08/10/24	09/12/24	09/01/25	13/01/25
Dates des autres commissions à venir				

[Tableau à jour](#)

Possibilité de transmettre un dossier hors délai → lettre justificative adressée à la commission d'études des demandes de soutiens financiers à me transmettre par mail pour ajout au dossier (relint.langues@univ-nantes.fr)

Solliciter un soutien financier

- Lorsque vous avez trouvé votre stage → Demander le S1 bis au secrétariat pédagogique qui rédigera la convention de stage.
- Dès réception du S1 bis → constitution du dossier financier sur [Mobility Online](#) (intranet étudiant > Vos webservice > Mobility Online > Mobilités de stage - année 2024-2025 - Demande d'aides financières)
- Documents :
 - S1 bis (attestation d'acceptation préalable) **signé et tamponné** par la structure d'accueil
 - RIB
 - Notification CROUS définitive 2024-25 (le cas échéant)
 - Convention de stage
 - Justificatifs compléments Erasmus (le cas échéant)
 - Dossier Envoléo : certificat de scolarité 2024-25
 - Lettre si dossier hors délai

Documents de mobilité

- Tous les documents de mobilité sont disponibles ici :
<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/partir-a-letranger-etudes-et-stages/partir-a-letranger-documents-de-mobilite>
- Documents à transmettre sur Mobility Online :
 - En début de mobilité :
 - ✓ attestation d'arrivée
 - ✓ convention de stage signée par les 3 parties
 - ✓ contrat pédagogique de stage (stages Erasmus uniquement) → à faire signer par henning.fausser@univ-nantes.fr
 - ✓ contrat de mobilité (voie postale !)
 - ✓ CEAM
 - En fin de mobilité :
 - ✓ attestation de fin de séjour
 - ✓ bilan de fin de mobilité (stages Erasmus uniquement)

Stage au Royaume Uni

- Hors programme Erasmus+ depuis janvier 2023
- Demande de visa obligatoire (temporary work) :
<https://www.gov.uk/government-authorized-exchange>
- Besoin d'un « sponsor » → votre entreprise d'accueil doit vous « sponsoriser » :
<https://www.gov.uk/government-authorized-exchange/eligibility>
- Conditions financières :
 - ✓ Prouver que vous avez au moins 1270£ sur votre compte bancaire (au moins 28 jours de suite) sauf si votre employeur couvre ces frais
 - ✓ Frais de 250-300£ pour la demande de visa
 - ✓ Frais de sécurité sociale ?

Contact

Pierre-Alexis Delomez– bureau 535 à la FLCE
(en télétravail le mercredi)

02 53 52 28 66

relint.langues@univ-nantes.fr

12

U